

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monaco, le 27 Décembre 1881

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 12 décembre, M. Marie-Henri-Louis Durand-Auzias, Membre du Comité de l'Instruction Publique, a été nommé Président dudit Conseil, en remplacement de M. le chevalier de Castellet, décédé.

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a nommé M. Joseph-Jules-Gustave Saige Membre du Comité de l'Instruction Publique.

Par Ordonnances des 13 et 21 de ce mois, M. J. Depelley a été nommé Chancelier de la Légation de Son Altesse Sérénissime à Paris, et M. Paul Cases Chancelier du Consulat Général de la Principauté à Marseille.

Par Ordonnance du 15 de ce mois, le Prince a nommé pour trois ans Membres du Bureau de Bienfaisance de Monaco :

- S. Exc. le Baron de Boyer de S^{te}-Suzanne, *Président*,
- MM. le Chanoine Ramin, *Vice-Président*,
le Comte Gastaldi,
Antoine Lombard,
le Chevalier de Loth,
Eliacin Plantif,
Henri Leydet, *Secrétaire-Trésorier*,
M^{me} de S^{te}-Croix,
M^{lle} Adèle Torre.

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a nommé pour trois ans Marguilliers de la Cathédrale de Monaco :

- MM. le L^t-Colonel Bellando de Castro,
Antoine Lombard,
le Chevalier de Loth, *Secrétaire*,
Lazare Raybaudi, *Trésorier*.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. A. R. le Grand Duc d'Oldenbourg notifie à Son Altesse Sérénissime l'heureuse délivrance de S. A. R. Madame la Grande Duchesse Héréditaire Elisabeth-Anne, née Princesse de Prusse, sa belle-fille, qui a donné naissance à une Princesse.

NOUVELLES LOCALES

S. Exc. le Gouverneur Général recevra le 1^{er} janvier, à 2 heures, le Corps Consulaire, les Autorités et fonctionnaires.

S. G. M^{re} l'Evêque recevra également les Autorités et fonctionnaires à 2 heures et demie.

Les fêtes de Noël, favorisées par un temps superbe, ont été célébrées à Monaco avec la pompe accoutumée et un concours de fidèles plus grand encore que l'année dernière.

La messe de minuit à la Cathédrale avait attiré, outre la population de la ville, de nombreux habitants de la Condamine et de Monte Carlo. Un baryton amateur, M. R... a gracieusement prêté le concours de son talent et de sa voix à la solennité, en chantant le Noël d'Adolphe Adam. Une semblable affluence a été remarquée à la grand'messe de 10 heures, célébrée pontificalement par M^{re} l'Evêque, ainsi que dans les autres églises et chapelles de la Principauté.

A la Cathédrale, la messe a été suivie de la bénédiction papale.

Aux vêpres, M. l'abbé Vêjux a donné un fort bon sermon sur la solennité du jour, et M. Adolphe Portehaut, ancien organiste de Saint-Eustache de Paris, de passage à Monaco, qui avait accepté de tenir les orgues, a fait entendre de savantes improvisations durant le cours de l'office.

AVIS

aux
ASSOCIÉS ET BIENFAITEURS DE L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE
à l'occasion de la fête annuelle de l'Œuvre

Mercredi 28 décembre

8 heures du matin. — Messe basse dite par Sa Grandeur pour les Associés et Bienfaiteurs, à laquelle assisteront les écoles des garçons et des filles; communion générale; indulgence plénière.

2 heures du soir. — Chant du *Magnificat*, tirage au sort des parrains et marraines parmi les associés, cantiques, allocution par Sa Grandeur, bénédiction des enfants, consécration à l'enfant Jésus, salut. Quête aux réunions du matin et du soir.

Dimanche 8 janvier 1882

3 heures du soir. — Vêpres, sermon sur l'œuvre de la Sainte-Enfance, auxquelles les fidèles sont spécialement invités. M^{re} l'Evêque y assistera.

On fera la quête pour l'œuvre à toutes les messes et aux vêpres, dans les églises et chapelles de la Principauté.

Le Maire de la ville de Monaco prévient les habitants que le Comité des Travaux publics a, dans sa délibération en date du 31 octobre dernier, décidé que le plan parcellaire de la Principauté serait soumis à une enquête à la Mairie pendant un mois, avec avis publié tous les huit jours.

En conséquence, ledit plan a été déposé à la Mairie et y restera exposé pendant un mois, à compter d'aujourd'hui, afin que chaque propriétaire puisse en vérifier l'exactitude en ce qui le concerne et faire ses observations.

Passé ledit délai, les observations ne seront plus reçues.

Monaco, le 1^{er} décembre 1881.

Le Maire,
C^{te} F. GASTALDI.

M. Fouraignan, conducteur des travaux de la Cathédrale, a offert au Musée deux médailles en cuivre : une pièce de 2 liards de Louis XV (aux six L) et une monnaie inconnue coulée, dans laquelle M. G. Saige croit reconnaître une pièce du Maghreb. Elle porte d'un côté des caractères arabes surmontant d'autres caractères indistincts par suite de l'usure. De l'autre, une figure composée de deux triangles se coupant dans un sens opposé, de manière à former une étoile à six pointes, avec un *umbo* au milieu. Ce signe est connu chez les Juifs et les Orientaux sous le nom de *bouclier de David*. M. Saige en infère que la pièce a dû être coulée par ordre d'un sultan ou chérif barbaresque portant un nom dérivé de celui de David, comme *Daoud*. M. de Longpérier a cité un exemple numismatique analogue au sujet du *pentalpha*, étoilé à cinq pointes, connue sous le nom de *signe de Salomon*, qui se trouve sur une monnaie marocaine d'un Soliman.

Les concerts classiques sont à peine commencés

que déjà la foule est considérable ; à chaque audition bien des étrangers ne peuvent trouver place dans la salle. Jeudi dernier, de nombreuses voitures venant de Nice et de Menton avaient amené au troisième grand concert une grande quantité d'étrangers. Le programme, d'ailleurs, était admirablement composé :

- La *Symphonie pastorale*..... Beethoven.
 A. Exposition des sentiments à l'aspect de la nature.
 B. Scène au bord d'un ruisseau.
 C. Fête villageoise, orage, hymne de remerciements au Créateur.
- L'ouverture d'*Oberon*..... Weber.
 Le *Concerto* (andante et final)..... Mendelssohn.
 M. Corsanego.
- La *Sérénade*..... Haydn.
 L'air de ballet des *Scènes pittoresques*. Massenet.
 Et la marche du Sacre du *Prophète*.. Meyerbeer.

Est-il besoin d'ajouter que notre orchestre a interprété ces divers morceaux de la façon la plus remarquable ? Il suffit de dire qu'il s'est montré digne du public qui l'écoutait et du grand talent de son chef, M. Accursi.

Parmi les morceaux nouveaux du répertoire musical de l'orchestre du Casino, il nous faut citer *Colonel-Polka*, d'Hervé, qui obtient les applaudissements réitérés des auditeurs.

Le *Mariage aux lanternes* a obtenu samedi sur notre scène un succès du meilleur aloi. La charmante musique d'Offenbach et les excellents interprètes de cette opérette ont été unanimement applaudis.

La troupe des Bouffes-Parisiens nous fera, samedi prochain, ses adieux ; elle sera remplacée, dès les premiers jours de janvier, par la troupe des Variétés, avec M^{me} Céline Chaumont.

M^{me} Chaumont donnera trois représentations, qui commenceront le 6, par *Lolotte*, deux chansonnettes et la *Perte de la Cannebière*, avec M^{lle} Angèle et M. Milher.

Dans la deuxième soirée, M^{me} Chaumont jouera le *Petit Abbé*, et dans la troisième, *Toto chez Tata*.

Puis viendront d'autres spectacles : *L'affaire de la rue de Lourcine*, avec l'inimitable Daubray, *Pomme d'Api* avec M^{me} Théo, etc.

Ce soir mardi, le *Mariage aux lanternes* et l'*Ecossois de Chatou*.

Samedi 31, *M. Choufleur* restera chez lui le..., et, à la demande générale, le *Mariage aux lanternes*.

Sur la demande de M. d'Auzac, consul d'Autriche-Hongrie, l'Administration de la Société des Bains enverra demain à Nice la troupe des Bouffes-Parisiens, en ce moment à Monte Carlo, pour participer au spectacle de gala organisé au Théâtre-Français au profit des incendiés de Vienne.

Nos lecteurs verront, dans notre chronique du littoral, le programme de cette soirée de bienfaisance.

CHEMIN DE FER

Les trains rapides n^{os} 11 et 8, dont la circulation devait prendre fin le 31 décembre inclusivement, continueront à être faits régulièrement entre Paris et Menton jusqu'au 19 janvier 1882.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Mercredi 21 Décembre 1881

Poule d'essai. — Partagée entre MM. Barclay et Day, 6 sur 6.

POULE OPTIONALE. — *Objet d'Art*, ajouté à une entrée de 20 fr., pour tireurs n'ayant jamais gagné un objet d'art à Monaco. — 1 pigeon à 24 mètres.

1^{er}. M. Horton, 4 sur 4.

2^e. M. Elwon, 3 sur 4.

Poules supplémentaires. — Gagnées par MM. Sands, Day, Barclay, Kennedy, Merry.

Poule au doublé. — Partagée entre MM. Barclay et Sands.

14 tireurs.

Vendredi 23 Décembre 1881.

18 tireurs : MM. Day, Sands, Jones, Horton, Jo, sir William Call, Cholmondeley-Pennell, Barclay, sir Frédéric Johnstone, Elwon, Merry, Jervoise, baron de Saint-Trivier, Laurenty, comte de Vinel, Sohler, Guidicini, Foltz.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres.

Partagée entre MM. Laurenty et Guidicini, 10 pigeons sur 10 chacun.

PRIX D'HIVER. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres.

1^{er}, M. Guidicini, 24 sur 24.

2^e, M. le baron de Saint-Trivier, 23 sur 24.

Lundi 26 Décembre 1881.

Temps magnifique. Nombreux spectateurs sur les terrasses. 15 tireurs : MM. Cholmondeley-Pennell, Barclay, Horton, Day, Sands, Jervoise, Merry, A. Van Hoobrouck, Ophoven, Laurenty, Guidicini, baron de Saint-Trivier, Sohler, comte de Vinel, Jo.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.

Partagée entre MM. Sands et Guidicini, chacun 6 pigeons sur 6.

PRIX DE NOEL. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 25 mètres 1/2.

1^{er}, M. le baron de Saint-Trivier, 8 sur 8.

2^e, M. Sands, 7 sur 8.

Vendredi 30 Décembre 1881

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

PRIX LORILLARD. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 26 mètres.

Lundi 2 Janvier 1882

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres 1/2.
 PRIX DE JANVIER. — *Un Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 26 mètres 1/2.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Mercredi 28 décembre 1881, à 8 heures du soir.

Théâtre-Français de Nice. — Représentation de gala au profit des incendiés de Vienne, donnée sous le patronage du consul d'Autriche et de la presse locale.

1^o *La Cravate blanche*, comédie jouée par les artistes du Théâtre-Français de Nice.

2^o *L'Ecossois de Chatou*, opérette jouée par les artistes des Bouffes-Parisiens.

3^o *Intermède* :

(a) Ouverture à grand orchestre par les musiciens du Théâtre-Français, M. Cortellazzo, chef.

(b) Quatuor slave par les artistes des concerts de Valrose.

(c) Air de la *Cenerentola*, chanté par M^{me} Dory.

(d) *Pour un Baiser*, monologue de M. Lacoste, dit par M. Colombet, du Théâtre-Français de Nice.

(e) *La valse des Cent Vierges* et *Bras-dessus bras-dessous*, morceaux chantés par M^{lle} Mary-Albert, des théâtres de Paris.

(f) Chansonnette, par M. Dekernel, ténor du Théâtre-Français.

(g) *Charité*, poésie de M. Lan, dite par M^{lle} Luzona, du Théâtre-Français de Nice.

4^o Première représentation de *La Souricière*, comédie en un acte, de M. le comte d'Osmond, jouée par M^{lle} Luzona et MM. Laugier et Colombet, du Théâtre-Français de Nice.

5^o Le *Testament de M. de Crac*, opérette du théâtre des Bouffes-Parisiens.

Prix des places. — Avant-scène (sans distinction

d'étage), 200 fr. ; grandes loges (sans distinction d'étage), 180 fr. ; Petites loges (sans distinction d'étage), 80 fr. ; fauteuils, 20 fr. ; fauteuils de balcon, 15 fr. ; stalles, 12 fr. ; pourtour (premier rang), 8 fr. ; pourtour (deuxième rang), 6 fr. ; parterre, 2 fr. 50 ; secondes, 2 fr., troisièmes, 75 centimes.

Ventimiglia. — Grand mouvement dans la gare aux voyageurs et aux marchandises. Le service de la petite vitesse a été rétabli le 20 décembre. Il faudra plusieurs jours pour vider les magasins et les wagons qui sont encombrés. Aussi ce chargement amènera, pendant quelques jours encore, du retard dans l'arrivée des trains.

Les trains du soir et du matin sont rétablis ; la correspondance entre la France et l'Italie est, depuis le 21, directe et continue.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Je vous adresse cette lettre au moment où le jour tombe pour laisser place à la nuit de Noël, la plus charmante et la plus bénie des nuits de l'année. Elle s'annonce, cette fois, étoilée à souhait et radieuse à tenir éveillé les plus rebelles aux traditions poétiques. Aussi les messes de minuit peuvent-elles s'attendre à ne pas chômer de fidèles, et le réveillon à voir ses boudins et ses saucisses disputés joyeusement. Comment parler des coutumes de cette nuit privilégiée, sans noter la plus aimable de toutes, et celle dont pourtant on parle le moins, la coutume qu'ont les enfants de mettre dans la cheminée leur soulier, en se couchant, pour que le petit Jésus y dépose ses présents pendant leur sommeil. Que d'émotions chez les chers petits êtres ! Quelle anxiété ! Si Jésus n'allait pas venir !... Cette nuit-là, leur sommeil est agité, les polichinelles se mêlent dans leurs rêves aux anges aux ailes d'or, et les boîtes de soldats aux enfants Jésus en cire et à chevelure blonde.

Cette pratique, si poétique en sa naïveté, n'est pas particulière à la France ; dans tout le Nord, elle est en honneur et prend même là un caractère plus marqué que chez nous. Elle se double d'un enseignement caractérisé par la création d'une sorte de Croquemitaine qui accompagne le petit Jésus et l'empêche de distribuer ses joujoux et ses bonbons aux enfants qui ne l'auraient pas mérité. Ainsi la nuit de Noël devient, pour les chers bébés, comme une sanction de leur conduite et un but d'émulation au bien.

Si c'était à leurs parents que s'adressât la visite j'aurais grand peur que Croquemitaine eût seul à franchir le seuil de la porte. En effet, tout devient de plus en plus désarroi, trouble, inconscience parmi la société actuelle. C'est à peine si l'on sait où finit le bien et où commence le mal. Le mot devoir n'est plus qu'un vocable très vague et très élastique dont la définition reste subordonnée aux circonstances, et le succès justifie tout. La faute, en ceci, est beaucoup dans l'absence de hiérarchie. De notre temps, rien n'est à sa juste place. Peu à peu, les cadres dans lesquels était enfermée chaque partie de la grande famille sociale ont disparu, et tout le monde a voulu sortir de sa sphère. Les déclassés ont alors formé une armée qui s'est dispersée en tirailleurs dans toutes les directions, et c'est cette armée qui a jeté la désorganisation partout.

De nos jours, on rit de certains préjugés qui avaient pourtant de la sagesse. Ainsi, on s'est beaucoup moqué de la gravité des notaires. Qu'est-il arrivé ? Les notaires se sont fâchés de ces absurdes railleries, et ils se sont faits légers à outrance. Plusieurs même, en province, se sont égayés jusqu'à faire faillite, gaminerie charmante que leurs sévères confrères d'autrefois ne se seraient jamais permise.

Les anciens préjugés — puisqu'il faut se servir de ce nom — avaient au moins l'avantage d'éloigner de certaines professions les intrigants et les paresseux, et de n'y laisser entrer que ceux qui s'y trouvaient entraînés par de réelles aptitudes. Aujourd'hui, rien de semblable. Tous se croient aptes à tout, et le diable sait ce qui en résulte !...

Mais je ne veux pas m'ériger plus longtemps en professeur de morale, et je reviens aux menus faits qui se sont produits durant la semaine. Le général comte Alfred de Gramont a été emporté par une attaque d'apoplexie, rejoignant ainsi à bien peu de dis-

tance, dans la tombe, son frère aîné le duc de Gramont. Le général avait eu un bras enlevé par un boulet à Reischoffen. Il était président du Cercle de l'Union artistique et très aimé dans le monde parisien. De son mariage avec une des sœurs du duc de Praslin, il laisse un fils unique âgé de vingt ans. La duchesse douairière de Gramont, fille du feu général comte d'Orsay, a vu ainsi successivement disparaître les trois fils à la destinée brillante desquels elle avait eu tant de part : le duc ancien ministre de l'empereur, le général duc de Lesparre, et enfin, le général Alfred de Gramont. La duchesse douairière de Gramont a maintenant soixante-dix-neuf ans.

Pendant qu'on enterrait le regretté défunt à Sainte-Clotilde, à la Nonciature avait lieu la célébration du mariage de M^{lle} Alberti, fille de l'honorable financier, avec le marquis de Valcarlos, fils de Don Guél y Rente, l'écrivain espagnol si distingué, marié à une des sœurs de Don François d'Assise, père d'Alphonse XII. La reine Isabelle assistait au mariage de son neveu et a donné un *lunch*, à cette occasion, au pavillon de Castille.

Paris se voit doté d'une nouvelle et très heureuse fondation artistique. M. du Sommerard termine, au palais du Trocadéro, l'installation d'un musée de sculpture comparée par la mise en place des moulages des sculptures des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles. C'est au mois de janvier qu'est fixée l'inauguration de ce nouveau musée qui comprend une série sans fin de pièces remarquables et est appelé à rendre de réels services aux artistes et aux amateurs.

Les théâtres sont, en ce moment, la proie des revues de fin d'année, à la grande joie des amateurs de couplets et d'allusions plus ou moins aristophanesques. Aux Variétés, la *Grande Revue* est des plus médiocres et ne se soutient guère que par les imitations des artistes en vogue. *Tant mieux pour elle!* La *Revue* de la Comédie-Parisienne, donnée cette semaine, est meilleure; M^{me} Theresa et M. Paulus ont eu les honneurs de la soirée. Ceux qui aiment à se souvenir n'ont qu'à se rendre au boulevard de Strasbourg. Depuis les Feuëgiens du Jardin d'acclimatation jusqu'aux appareils de l'exposition d'électricité, toute l'année défile, là devant la rampe — et avec musique encore, ce qui n'est pas toujours une raison, d'ailleurs, pour que l'oreille soit plus satisfaite.

BACHAUMONT.

LETTRÉ BRUXELLOISE

J'ai à vous rendre compte aujourd'hui d'un des principaux événements de la saison théâtrale de cette année, même au point de vue parisien : c'est naturellement de la première de l'*Hérodiade* de Massenet que je veux parler et dont on s'entretient depuis deux mois. Les plus belles combinaisons se faisaient; on userait de telle ou telle influence, car le bruit courait que peu de billets seraient mis à la disposition du public; l'abonnement, le service de la presse excessivement nombreux pour la Belgique et la France laissaient un très petit nombre de places libres. Aussi les sympathiques directeurs, MM. Stoumon et Calabresi, étaient-ils littéralement assiégés de demandes; c'est dire qu'il y a eu plus d'appelés que d'élus pour cette solennité qui a réuni, le 19 décembre, au théâtre royal de la Monnaie, outre le *tout-Bruxelles* des premières, les sommités de la presse parisienne. Le ministre des beaux-arts, M. Antonin Proust, était arrivé de Paris en train spécial pour assister à cette première audition, ainsi que le baron Beyens, ministre de Belgique à Paris. S. M. la reine et LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Flandre honoraient la représentation de leur présence, mais sous un strict incognito, dans la petite loge ordinaire.

Cette arrivée du ministre des beaux-arts de France et l'accueil enthousiaste fait par toute la presse parisienne à l'œuvre de M. Massenet donnent à songer à quelques esprits curieux, qui voulaient voir là autre chose qu'un hommage rendu au talent de l'éminent musicien. Aussi disait-on tout bas que c'était pour faire pièce à M. Vaucorbeil, dont la position de directeur de l'Opéra est menacée, et on ajoutait même encore plus bas, que M. Calabresi, l'un des directeurs de notre première scène lyrique, pourrait bien arri-

ver à l'Opéra. — Bruit de couloir; je vous le livre pour ce qu'il vaut.

Disons tout de suite que la pièce de M. Massenet a remporté un véritable succès; c'est une œuvre, certes pas sans défauts; mais elle est sérieuse, bien comprise, vivante. Peut-être pourrait-on reprocher à certains passages trop de sonorité; mais, par contre, quelle mélodie dans un grand nombre d'autres!

Voyons le développement du nouvel opéra en suivant le livret malheureusement bien faible, intéressant peu et ne supportant guère l'examen; les vers sont toutefois bien tournés, et certainement supérieurs à ceux de la plupart des libretti. On affirmait, dans quelques groupes, que M. Massenet était l'auteur du plan de ce livret, mis en vers par MM. O. Milliet et H. Grémont, ainsi que le dit la brochure.

Le premier des cinq tableaux (trois actes) nous montre des marchands d'esclaves couchés près d'une porte du palais d'Hérode, tétrarque de Galilée, attendant le jour pour entrer dans Jérusalem. Ici se place un chœur très pittoresque se terminant par une querelle entre des marchands, apaisée par le chaldéen Phanuel; immédiatement après, l'entrée de Salomé, l'héroïne du drame, lequel, entre parenthèses, eût parfaitement pu et même dû prendre ce dernier nom. Rien à mentionner ensuite, si ce n'est un duo d'Hérode et de Phanuel, suivi de l'apparition d'Hérodiade venant supplier le tétrarque de la venger des injures du prophète Jean. Cet air: *Venge-moi d'une suprême offense* est superbe de fureur d'abord, de tendresse ensuite: *Ne me refuse pas, toi mon seul bien*; Jean arrive sur les derniers mots de menace contre lui, lançant une terrible malédiction à Hérodiade, qui fuit épouvantée. Le duo qui termine ce premier tableau est tout simplement merveilleux; le prophète élève et purifie l'amour de Salomé pour lui: *Aime-moi donc alors comme on aime en songe...* Le compositeur s'est tiré admirablement d'une situation des plus difficiles, si l'on tient compte du danger qu'il y avait à mettre en scène un personnage tel que le Précurseur du Messie.

Hérode a formé le projet d'enlever aux Romains la Galilée dont il veut être roi, et compte sur le peuple juif pour l'aider dans son entreprise; tout est préparé: Hérode, dans le deuxième tableau, reçoit à la porte du palais, sur la place publique, les messagers de ses alliés venant conclure l'alliance; le chœur est d'un grand effet. Comme un mauvais génie, Hérodiade apparaît encore pour annoncer, cette fois, l'arrivée des cohortes romaines, guidées par le proconsul Vitellius. Ce dernier fait une entrée superbe à la tête de ses troupes, précédé des aigles romaines, d'enseignes, de licteurs, et salué par les sonneries très archaïques de trompettes (*buccina*). Par un contraste habile, à ces accents belliqueux succède un chant merveilleux de douceur et d'un saisissant effet: *Hosannah! Gloire à qui nous vient du Seigneur*. Ce sont les Chananéennes menées par Salomé, qui entourent le prophète, l'escortent en agitant des rameaux; des rappels de cette admirable page se remarquent à plusieurs passages de l'œuvre, et notamment dans l'introduction servant d'ouverture à l'opéra. La toile tombe sur l'arrestation de Jean, désigné au proconsul par Hérodiade comme un ennemi des Romains et un conspirateur.

Le deuxième acte se passe tout entier dans le temple de Salomon. Salomé s'y abandonne au désespoir et pleure l'emprisonnement du prophète dans un air d'une tristesse délicieuse: *Chacun des jours passés où j'entendais sa voix*. Ces lamentations sont interrompues par l'arrivée d'Hérode, cherchant partout l'esclave pour laquelle il brûle d'amour et qui le repousse. Cette situation donne lieu à un duo très pathétique se terminant par la sortie d'Hérode devant le long cortège de prêtres, de lévites et de fidèles qui envahit le temple; les voiles qui cachaient le sanctuaire se séparent, et les cérémonies religieuses commencent; ce sont des scènes mimées, des danses sacrées et des chants, parmi lesquels on peut citer le cantique de la Sulamite:

Comme la rose nouvelle
Mon bien-aimé resplendit.

Vitellius et Hérode, accompagnés de chefs et de soldats romains, entrent ensuite dans le temple; on amène Jean que va juger Hérode, en sa qualité de tétrarque de Galilée. Il interroge le prophète, qui ré-

pond simplement: *Je suis Jean, fils de Zacharie*; la musique de cet interrogatoire est d'un effet saisissant: les réponses de Jean sont empreintes d'un calme et d'une sérénité vraiment sublimes. Hérode, qui compte se servir du Précurseur pour ses projets ambitieux, veut le sauver; mais Salomé, effrayée des cris de mort poussés par le peuple et les prêtres juifs, se jette au devant de Jean et apprend ainsi à Hérode quel est son rival. Une jalousie farouche saisit le tétrarque qui condamne à mort le prophète. Tous les sentiments divers animant les personnages se fondent en un finale formidable, malheureusement trop bruyant; aussi le public l'a-t-il immédiatement fait sentir en marchandant un peu ses applaudissements, bien que ce deuxième acte renferme de fort belles choses.

C'est sous l'impression très vive d'une introduction orchestrale pleine d'une douceur, d'un charme pénétrant que nous voyons la toile se lever pour le troisième acte (quatrième tableau). Le Précurseur, prisonnier dans un souterrain du temple, chante un air d'un grand effet: *Adieu donc, vains objets qui nous charment sur terre*, suivi aussitôt d'un duo rappelant celui du premier acte, mais plus passionné, de Salomé et de Jean.

Le cinquième et dernier tableau, qui nous amène au palais du proconsul, dans la salle du festin, donne matière à un grand déploiement de richesse dans la mise en scène; un chœur puissant: *Romains! nous sommes Romains*, ouvre ce tableau, dans lequel nous avons à admirer vivement de délicieux airs de ballets. Au milieu de la fête, Salomé paraît, demandant à mourir avec Jean dont le supplice se prépare; Hérodiade hésite, peut-être va-t-elle faire grâce, lorsque le bourreau traverse lentement la terrasse du palais brandissant un glaive ensanglanté. A cette vue, Salomé se précipite sur Hérodiade qu'elle veut frapper de son poignard, mais quelques paroles ont suffi à la reine pour comprendre que cette esclave est sa fille; elle recule épouvantée, criant: *Pitié! je suis ta mère*. Salomé, lui lançant alors une dernière malédiction, se frappe elle-même. Telle est la marche de ce drame lyrique dont le sujet, il le faut avouer, se prête fort mal à des développements heureux. Il y a, croyons-nous, un véritable danger à mettre ainsi sur la scène des personnages ou des événements de l'ordre religieux; c'est plutôt le rôle de l'oratorio.

Cependant, répétons-le, l'œuvre de Massenet est des plus remarquables et témoigne chez le jeune maestro un talent ascendant qui ne peut que s'accroître encore, nous en sommes certains.

Pour finir, un mot sur l'interprétation et la mise en scène. M^{lle} Duvivier a donné un merveilleux relief au rôle de Salomé; elle l'a chanté avec un talent exceptionnel; celui d'Hérodiade, bien que n'étant pas tout à fait dans les moyens de M^{lle} Deschamps, mérite tous les éloges. Du côté des hommes, M. Vergnet (Jean) a bien saisi le côté simple et en même temps fort grand de son personnage; M. Manoury, dans le rôle ingrat d'Hérode (nous parlons au point de vue de sa voix), a déployé de très sérieuses qualités, et enfin, le personnage fort effacé du chaldéen Phanuel a trouvé un interprète excellent en M. Gresse; nous aimons certes beaucoup moins M. Fontaine (Vitellius).

L'orchestre est au-dessus de tout éloge, dirigé de main de maître par M. J. Dupont, dont la réputation est d'ailleurs universelle.

En somme, l'interprétation est excellente; elle ne laisse absolument rien à désirer.

Splendide est la mise en scène, d'une richesse éblouissante et d'un goût déjà très épuré; nous disons déjà, car de ce côté l'art théâtral a un pas immense à faire. Les décors sont d'une fort bonne exécution, sauf certaines parties de celui du deuxième acte (le temple de Salomon) qui, sans la lumière électrique, ne remplit pas toutes les conditions d'esthétique désirables. Les costumes sont très riches et fort variés; nous les aimerons peut-être mieux encore lorsque le temps les aura harmonisés, quand ils seront ce que les artistes appellent, un peu hardiment, plus culottés (pardon du mot, il est si juste).

Le public a fait un accueil des plus enthousiastes au nom de Massenet, proclamé, selon l'usage, après la chute du rideau; aussi pouvez-vous tenir pour certain que le roi confèrera sous peu, au sympathi-

que musicien, la croix de son ordre, aux applaudissements de tous (1). DE M.

VARIÉTÉS

Les Diamants et les Perles

— Suite et fin. Voir le numéro 1222 —

II

La nacre est une concrétion calcaire, qui s'étend en couche épaisse dans l'intérieur des moules et des anodontes, et forme en deux ou trois ans la perle, soit par son agglomération autour de quelques molécules réunies, restant isolée dans l'eau de l'huître perline ou pintadine, soit en formant une exubérance dans la couche intérieure, mais alors c'est la perle dite *baroque*.

Le reflet si vif et si suave, que dans les perles on désigne sous le nom d'Orient, résulte de la combinaison de l'éclat de la nacre avec la courbure concentrique des lamelles infiniment minces dont cette substance est formée. Les perles d'Europe, les plus estimées, proviennent du lac Fay, en Écosse; celles d'Orient proviennent de Ceylan ou du golfe Persique. Pendant de longues années, elles étaient pêchées par des plongeurs, exercés dès leur jeune âge à ce rude métier qui souvent leur coûtait la vie.

Les perles qui ont la plus belle forme sont parfaitement rondes, et par là sont propres pour des colliers, des bracelets, des ornements à mettre dans les cheveux, etc. Néanmoins, si une perle d'une grosseur considérable a la forme d'une poire, on ne la regarde pas comme imparfaite, parce qu'elle est de la forme qu'il faut pour un pendant d'oreille, pour des solitaires, et pour d'autres ornements semblables. Il faut que les perles soient bien unies et que leur couleur soit d'un blanc de lait, non pas mate et languissante, mais claire et animée, avec un léger reflet d'azur et sans aucune tache absolument. Les perles ainsi formées sont les plus estimées et les plus précieuses; les perles dont la couleur est jaunâtre sont communes et peu recherchées.

Les perles sont défectueuses, quand elles sont rudes ou tachées, ou mates, soit que ces défauts proviennent de la nature ou de quelque accident, ou de ce qu'elles sont vieilles ou usées par l'usage, le frottement et les acides ou même par la simple transpiration; quand elles sont d'une forme irrégulière, c'est-à-dire quand elles sont plates, ou creuses ou raboteuses, ou bosselées; quand elles sont teintes de quelque couleur que ce soit, comme de jaune, de bleu, de vert, de brun ou d'une couleur de fer; c'est aussi une imperfection que d'avoir le trou percé trop gros ou les bords du trou aplatis par un long usage. Ces défauts causent une différence considérable dans la valeur des perles qui seraient de la même grosseur et du même poids; suivant leur degré d'altération, on les appelle perles vieilles ou mortes. Une perle pesant 10 grains vaut de 250 à 300 francs; de 20 grains, de 1,000 à 1,200 francs; de 30 grains, de 2,000 à 2,500 francs. Plusieurs perles exactement semblables ont une valeur plus grande que si elles étaient estimées séparément; en effet, un collier de perles est d'autant plus beau que l'harmonie est complète dans l'orient et la grosseur des perles qui le composent.

Les perles d'une grosseur anormale prennent le nom de *parangons*, puis viennent les *cerises*, les *poires*, les *gouttelettes*, les *perlettes*, qui se vendent à la pièce; les plus petites perles s'appellent *semence de perles* et *graine de perles*; elles se vendent à l'once et plusieurs à la fois.

La faveur dont ont joui de tous temps les perles fines a naturellement poussé à l'imitation de ce charmant produit de la nature, dédié à Vénus par les anciens qui l'aimaient avec passion, lui attribuaient même des propriétés curatives et ne reculaient devant aucun sacrifice pour se le procurer; c'est dans le XVI^e siècle que cette industrie a pris naissance en France; en 1680, le bijoutier Jacquin, associé à un sieur Breton, remplaça le mercure par une substance formée par les écailles d'un petit poisson de rivière nommé *Ablète*; mais c'est depuis 1854 qu'elle a pris un grand développement, et, grâce aux progrès de la chimie, on est arrivé à de tels résultats qu'il devient parfois difficile de distinguer le faux du vrai. Les perles fausses se font de boules soufflées d'un verre composé, auxquelles on imprime la forme qu'on désire. On les enduit intérieurement d'essence d'Orient ou d'autres compositions plus récentes tirées d'écailles de poisson, pour leur donner le poids et l'irisation de la perle fine, puis on les bourre d'un mélange à base de cire pour préserver les matières colorantes employées; on

a tenté d'obtenir des perles artificielles à l'aide de petites sphères plus ou moins régulières faites dans la nacre, mais les couches constituantes de la vraie perle étant concentriques et les couches de la perle taillée étant rectilignes, on n'a pu obtenir une imitation suffisante. Les souffleurs de perles peuvent produire 300 perles par jour qui leur sont payées 3 francs le cent. Cette fabrication est, en France, l'objet d'un commerce considérable qu'on peut évaluer à 2 millions de francs.

La perle la plus célèbre est celle qui fut achetée, en 1633, par le shah de Perse, qui la paya 1,400,000 fr.; Philippe II avait dans son trésor une perle pesant 134 carats; elle était, en forme de poire, de la grosseur d'un œuf de pigeon. La couronne de France possédait, en 1789, pour un million de perles, dont la plus belle pesait 27 carats et était estimée 200,000 fr. En 1533, François I^{er}, ce roi en qui se caractérise la Renaissance avec ses élégances raffinées, acheta à Léonard Spure, marchand florentin, deux grosses perles non percées faites en forme de poires, pesant chacune 24 carats dont il fit don à Catherine de Médicis, duchesse d'Urbain, et qu'il paya 2,025 francs, soit plus de 10,000 francs de notre monnaie actuelle.

Les législateurs ont souvent tenté de prohiber l'usage des bijoux, des pierres, des étoffes ou des métaux précieux. Parmi les lois somptuaires, il en est une qui a particulièrement trait au sujet qui nous occupe; c'est une déclaration royale donnée à Paris le 4 février 1720, défendant en ces termes le port des pierres précieuses:

«..... disons, déclarons et ordonnons, voulons et nous plaît, qu'à commencer au premier mars prochain aucun de nos sujets, de quelque état, condition et sexe qu'ils soient, à l'exception de ceux qui en auront obtenu notre permission par écrit, ne puissent porter des diamants, perles et pierres précieuses, à peine de confiscation, et de dix mil livres d'amende; faisons défenses sous la même peine d'en faire entrer dans le royaume..... »

Mais ces lois, en dépit des pénalités excessives qu'elles édictaient, sont demeurées inefficaces. Elles tenaient aussi peu de compte des intérêts de l'industrie nationale que des éternels mobiles du cœur humain et n'ont eu d'autre conséquence que de surélever le prix des objets proscrits en affinant encore le luxe dont ils étaient la représentation, et de faire jeter au creuset une foule de chefs-d'œuvre d'art et de goût, tirant moins de prix de la matière mise en œuvre que de la forme dont l'avait revêtu le génie de l'artiste.

(Notes d'un Curieux : les orfèvres, joailliers et bijoutiers français)

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

Conformément au règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des salons n'est accordée qu'aux personnes munies de cartes. L'entrée des salles de jeu est interdite aux habitants de la Principauté. Elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

Les cartes d'admission sont délivrées au Secrétariat du Casino.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 18 au 25 Décembre 1881.

CANNES. b. Charles, fr., c. Allegre, sable. id. b. Jeune-Eugène, id., c. Carlon, id. id. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau, id. id. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id. NICE. yacht à vap. Etoile-du-matin, id., c. Latyl, sur lest.

Départs du 18 au 25 Décembre 1881.

CANNES. b. Charles, fr., c. Allegre, sur lest. id. b. Jeune-Eugène, id., c. Carlon, id. id. b. Quatre-Frères, id., c. Jovenceau, id. id. b. Volonté-de-Dieu, id., c. Davin, id. NICE. yacht à vap. Etoile-du-matin, id., c. Latyl, id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Décembre.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir			
	18	761.3	759.9	757.8	757.3	757.5	9.8	11.4	11.2	10.1			
19	56. »	55.3	54.8	55.3	55.5	10.2	11.9	11. »	9.6	9. »	84	S O	voilé
20	54.8	52. »	59.8	50.1	55.9	10.1	12.6	14.5	14.3	14.3	69	S O fort	pluie
21	55.6	54.7	54.9	55.8	57.0	12.1	14. »	13.4	12.3	10.7	71	S O mod., S O f.	beau
22	60.9	60.7	60.8	61.2	55.8	11. »	13.2	12. »	10.6	9. »	66	S O, S O mod.	voilé
23	59.8	55.7	55.1	61. »	61.4	9.6	10.2	9.9	9. »	9.5	64	N E	couvert, pluie
24	64.5	63.9	63.9	64.7	64.7	10. »	11.4	11.1	9.2	9.4	58	E modéré	beau
DATES													
Températures extrêmes												Pluie tombée: 10 ^{mm} 5	
Maxima												13.6 12.8 14.8 14.8 14.2 10.6 12.5	
Minima												7.1 5.9 6.6 8.9 6.6 7. » 6.9	

(1) La nouvelle annoncée par notre honorable correspondant est un fait accompli. Massenet est chevalier de l'Ordre de Léopold. N. D. L. R.

Aux Bijoux de Paris

Ch. FOULLEROUX fils

MONTE CARLO — Avenue de la Costa — MONTE CARLO en face l'hôtel de Russie

BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Articles d'Orfèvrerie, Bronzes d'Ameublement RÉPARATIONS

D^r H. de HOFFMANN

MÉDECIN OCULISTE

Directeur d'une Clinique Oculaire à Baden-Baden

VILLA DES ORANGERS — A LA CONDAMINE

F. PETER LE MONNIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

ARMÉNIE DÉFORGE'S

PÉDICURE

A NICE, l'Hiver — A VICHY, l'Été

NICE — 3, rue Masséna, 2^o escalier à droite VICHY, attaché à l'établissement thermal de la source Lardy

DÉPÔTS D'ONGUENTS

A la Pharmacie MURATORE — à LA CONDAMINE

PRIX: 1 FR. 50 C.

MAISON A LOUER

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline

CONDAMINE — MONACO

M^{ME} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

A VENDRE

pour cause de maladie

le fonds de commerce de l'HOTEL DES COLONIES à Monte Carlo

S'adresser à M^r LEYDET, notaire à Monaco

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces Fournitures pour la ville

VINS FINS, LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE G. VOIRON.

MONACO — IMPRIMERIE du Journal de Monaco 1881